

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4634 MARDI 14 NOVEMBRE 2023

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2023

La Céni a échangé avec les candidats à la présidentielle

La Centrale électorale a organisé hier, à Kinshasa, un «cadre de concertation sur les élections voulues transparentes, inclusives et apaisées» avec tous les vingt-six candidats à la présidence de la République. La Commission électorale nationale indépendante (Céni) est, pour ainsi dire, restée fidèle à son engagement d'ouverture et de contact permanent avec les parties prenantes.

Page 3

Quelques candidats à la présidentielle lors de l'échange avec la Ceni



RIPOSTE À LA POLIOMYÉLITE

L'approche carton rouge, les jeunes U-report, des initiatives encourageantes



Face à la recrudescence de l'épidémie, la province avec l'appui de ses partenaires, notamment l'Unicef, a mis en place une batterie de stratégies innovantes pour barrer la route à la propagation de cette maladie invalidante de l'enfance. À en croire le médecin chef d'antenne du PEV/Kisangani, il n'existe pas, à ce stade, de traitement curatif contre la polio.

Page 6

KONGO CENTRAL

Les agents du PNFH s'insurgent contre le retour du directeur Félix Mbadu Mbadu

Le secrétaire général à la Santé publique est accusé de vouloir imposer un directeur contesté par le personnel de ce service de l'Etat, dans le territoire de Muanda, au Kongo Central. Le directeur Félix Mbadu Mbadu est, en effet, vomi à cause de plusieurs griefs qui pèseraient sur sa gestion à la tête de cette structure dont les malversations financières avérées.

Page 4



Le secrétaire général à la Santé

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro veut mettre « fin » à son exil

En exil depuis 2019, l'ancien Premier ministre ivoirien, Guillaume Soro, a annoncé, le 12 novembre, mettre fin à son exil. Il souhaite ne plus

être un fugitif et rentrer dans son pays pour participer à la réconciliation, en dépit des velléités d'arrestation. À noter que l'ex-président

de l'Assemblée nationale et ancien Premier ministre n'a plus remis les pieds en Côte d'Ivoire depuis quatre ans et demi.

Page 2

ÉDITORIAL

Contribution

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo vient d'annoncer au chef de l'Etat congolais la contribution de son pays, dans le cadre de la protection des écosystèmes du Bassin du Congo, à hauteur de 50 millions de dollars, soit environ 30 milliards FCFA.

Cette annonce faite au lendemain de la tenue à Brazzaville du sommet des trois bassins forestiers tropicaux -Amazonie-Congo-Bornéo Mékong-, est un signal important de l'engagement de Washington en faveur de la préservation de la nature et la lutte contre le changement climatique.

En dépêchant son envoyé spécial au climat aux retrouvailles de la capitale congolaise, le gouvernement des États-Unis a porté un message fort, celui de la mise en place d'un partenariat mondial pour défendre la cause environnementale. A en croire l'émissaire américain, son pays a consacré depuis 1995 quelque 700 millions de dollars, soit près de 420 milliards de FCFA au profit du Bassin du Congo.

Les autres grandes puissances industrielles sont appelées à mettre la main à la pâte étant donné qu'aucun pays n'est à l'abri des désastres climatiques au nombre desquels figurent les inondations, les glissements de terrains, la sécheresse, les fortes précipitations, la hausse des températures ainsi que du niveau des mers et des océans.

Ne pas agir face au danger qui guette l'humanité serait faire le lit du péril qui n'épargnera les continents, les pays et les peuples, peu importe leur niveau de développement. Le cataclysme qui s'annonce exige à la fois l'implication des « grandes » nations et des « petites » qui, d'ailleurs, ne cessent de jouer leur partition.

Les Dépêches de Brazzaville

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro veut mettre « fin » à son exil

En exil depuis 2019, l'ancien Premier ministre ivoirien, Guillaume Soro, a annoncé le 12 novembre mettre fin à son exil. Il souhaite ne plus être un fugitif, mais veut rentrer dans son pays pour participer à la réconciliation, en dépit des velléités d'arrestation.

L'ex-président de l'Assemblée nationale et ancien Premier ministre n'a plus remis les pieds en Côte d'Ivoire depuis 4 ans et demi. Il a été condamné en son absence à la prison à vie, notamment pour « atteinte à la sûreté de l'État ».

Dans une vidéo publiée dimanche, l'ancien chef rebelle ne précise toutefois pas clairement la date de son retour ni même s'il reviendra bien en Côte d'Ivoire ou dans un pays d'Afrique voisin. « J'annonce, ici et maintenant, que je mets fin à mon exil, car il m'est pénible de vivre loin de ma terre ancestrale et natale d'Afrique », a indiqué Guillaume Soro, dans une courte vidéo de cinq minutes publiée sur ses réseaux sociaux.

Celui qui est devenu un virulent opposant du président Alassane Ouattara a confirmé que le 3 novembre dernier, à l'aéroport d'Istanbul, on a « tenté de l'arrêter ». Ces dernières années, il a séjourné en France, en



Guillaume Soro

Belgique, et à Dubaï. « Je n'irai pas plus loin dans mon exil, je refuse d'être fugitif. Je ne suis coupable d'aucun forfait », a insisté Guillaume Soro, répétant que son objectif est de « contribuer à la réconciliation des fils et des filles de la Côte d'Ivoire ». Sans toutefois annoncer la date de son retour au bercail. Autrefois complice d'Alas-

sane Ouattara, l'ancien Premier ministre a rompu avec ce dernier en 2019 et devenu dans la foulée un opposant farouche. Accusé d'« atteinte à la sûreté de l'État », il a été condamné en 2021 à la prison à perpétuité. Un an plutôt, il a été condamné à 20 ans de prison pour recel de détournement de deniers publics.

Yvette Reine Nzaba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2023

La Céni a échangé avec les candidats à la présidentielle

Alors que les jours s'égrènent et que l'on se rapproche des échéances électorales, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) est en train de mettre les bouchées doubles pour assurer la tenue des scrutins apaisés et crédibles. Le 13 novembre, elle a organisé à Kinshasa une rencontre avec tous les vingt-six candidats à la présidentielle, question d'évaluer ensemble le processus électoral et recadrer les éventuelles failles.

La rencontre avec tous les vingt-six candidats à la présidence de la République a eu pour but d'évaluer ensemble le processus électoral et recadrer les éventuelles failles. Il s'est agi d'un «*cadre de concertation sur les élections voulues transparentes inclusives et apaisées* ». À quelques jours du lancement officiel de la campagne électorale, cette réunion a été d'une importance capitale pour détendre l'atmosphère politique et garantir un climat de bonne entente ainsi que de fairplay entre prétendants à la magistrature suprême.

La Céni est, pour ainsi dire, restée fidèle à son engagement d'ouverture et de



Les candidats à la présidence lors de la concertation avec la Céni

contact permanent avec les parties prenantes. Candidat à sa propre succession, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a pris part à cette rencontre.

L'ambiance a été bon enfant. Accompagné de son mandataire, Me Jacquemain Shabani, il a, dans son intervention, dénoncé le marchandage du duplicata de la carte d'électeur par des

agents de la Céni. Il a demandé au président de cette institution de mettre tout en œuvre pour non seulement éradiquer ce genre de pratique, mais aussi, de débusquer ses responsables et les

sanctionner sévèrement. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a, par ailleurs, insisté sur le décalage d'heure entre la partie Est et celle de l'Ouest. Il a souhaité que les votes commencent au même moment pour se clôturer à la même heure sur toute l'étendue du territoire national.

Auparavant, le président de la Céni, Denis Kadima, a remercié tous les candidats ayant répondu à l'invitation et a également fait l'économie des actions menées par son institution dans le cadre du processus électoral. La réunion s'est clôturée par des échanges entre les membres de la plénière de la Céni et les candidats à la présidence de la République.

Alain Diasso

CAFÉ-DÉBAT

Des échanges sur la fiscalité du secteur de l'électricité et la décentralisation énergétique dans le pays

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a organisé, le 9 novembre au centre Silikin, dans la commune de la Gombe, un café-débat sur la fiscalité du secteur de l'électricité et la décentralisation énergétique en République démocratique du Congo (RDC).

La rencontre a permis aux participants, parmi lesquels les membres des institutions de la République et de la ville-province de Kinshasa, des chercheurs et des investisseurs privés dans le secteur, de donner leurs avis et considérations sur les sujets débattus. Les deux documents présentés ont été jugés importants par la Corap pour le développement du secteur de l'électricité en RDC. Justin Mobomi de la Corap a présenté «*Le guide sur la décentralisation et la libéralisation du secteur de l'électricité en RDC* ». Dans ce document, la Corap a relevé qu'il y a, dans le cadre de la décentralisation introduite par la Constitution, des compétences exclusives et concurrentes au gouvernement central, les provinces ainsi que les entités territoriales décentralisées (ETD) et que cette décentralisation concerne également le secteur de l'électricité.

Pour la Corap, ce document élaboré par elle constitue un guide afin d'aider les acteurs oeuvrant dans le secteur de l'électricité à bien s'imprégner des enjeux de la décentralisation, de la libéralisation dans la corrélation avec les énergies renouvelables

dans le contexte de l'accès pour tous à l'électricité. Pour y arriver, la Corap a notamment relevé le cadre légal, soulignant l'article 48 de la Constitution, qui garantit le droit d'accès à l'énergie électrique ainsi que le cadre institutionnel, en indiquant clairement ce que les provinces et les ETD devraient faire dans ce secteur. «*La Corap soutient la décentralisation électrique et établit une corrélation entre libéralisation, décentralisation et énergies renouvelables. Elle croit que le fait que la loi a reconnu l'initiative à mettre en œuvre un projet énergétique à tout opérateur et accordé certaines compétences, en matière énergétique, non seulement au pouvoir central et aux provinces mais également aux ETD, est une occasion pour le pays de développer le secteur énergétique grâce aux énergies renouvelables dont le pays est si gracieusement pourvu* », a souligné le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu. Depuis 2014, a-t-il fait savoir, le secteur de l'électricité a été décentralisé mais les incitations ne suivent pas. Il y a peu d'investissements pour produire



La salle lors du café-débat Adiac

beaucoup plus d'électricité en faveur de la population et des entreprises qui en ont besoin. Pour le secrétaire exécutif de la Corap, cette étude a été motivée par le souci de sensibiliser les acteurs à tous les niveaux de la charge à inciter les investissements.

De son côté, un autre membre de cette constellation des organisations non gouvernementales, Masudi Wakilongo, a présenté les résultats sur l'étude menée par la Corap et l'Association congolaise pour les énergies renouvelables et décentralisées sur la fiscalité asphyxiante et non propice à la

promotion des investissements dans le secteur de l'électricité. Motivée par le constat selon lequel depuis la libéralisation du secteur de l'électricité, en 2014, il y a peu d'investissements majeurs, cette étude met en évidence la problématique de l'applicabilité de la loi et la sur-taxation dans ce secteur précis. L'étude, comme l'a rappelé Emmanuel Musuyu, a relevé qu'il y a près de quatre-vingts taxes, redevances et impôts que les entreprises sont appelées à payer depuis 2022 auprès des différents services aux niveaux national, provincial et local. «*Un tel cadre*

fiscal ne favorise pas les investissements dans ce secteur et la conséquence directe de ce manque d'investissements est que la population reste dans le noir et les entreprises vont manquer du courant pour faire fonctionner leurs machines », a souligné le secrétaire exécutif de la Corap. Il a relevé que plus de taxes impacte sur le tarif du courant électrique et l'accès à l'électricité. Dans les recommandations, les acteurs publics et privés ainsi que la population et la société civile ont réclamé un état d'urgence sur l'électricité.

Lucien Dianzenza

KONGO CENTRAL

Les agents du PNFH s'insurgent contre le retour du directeur Félix Mbadu Mbadu

Une implosion sociale couve au Programme national d'hygiène à la frontière (PNHF)/Kongo Central dans ses bureaux de Muanda. Et pour cause, des mesures prises par le secrétaire général de la Santé publique, qui s'obstine à imposer à la tête de ce service de l'Etat le directeur Félix Mbadu Mbadu écarté à cause de plusieurs griefs qui pèsent sur sa gestion à la tête de cette structure dont les malversations financières avérées.

Dans un mémo adressé à l'administrateur du territoire de Muanda, qui dévoile l'état d'esprit du personnel et le climat qui règne au sein du PNFH/Kongo central, les agents et cadres s'opposent au retour du Dr Félix Mbadu Mbadu à la tête de leur structure au poste de Muanda. Ces agents, qui se disent lésés par sa gestion, rappellent dans leur autre mémo adressé à l'administrateur du territoire de Muanda, dans lequel ils ont contesté la prime de 35 mille francs congolais (FC) payée pour le test covid sur un monant global de 129 600 mille FC rétrocédé à ce service. Et de noter que cette action a conduit à une mission d'audit diligentée par le gouverneur de la province qui a décelé des détournements de fonds destinés au paiement des primes des agents du PNFH/Muanda, évalués à 30% le mois, ainsi que sur la retrocession sur les produits pétroliers, le DDUR dont les traces n'étaient pas décelables.

Ces agents se sont, par ailleurs, dits surpris de constater que le Dr Félix Mbadu Mbadu a fait un retour triomphal à Muanda, malgré tous les griefs avé-



Le secrétaire général à la Santé

rés et les absences injustifiées à son poste, considérés comme des motifs de sa mise à l'écart en vue d'assurer la bonne marche de cette entité du PNFH. «On se demande par quel baton magique le secrétaire général à la Santé publique nous impose cet imposteur qui a mis la ruse en marche pour nous exploiter à sa guise. Nous disons non pour éviter toute perturbation à cette période électorale combien cruciale», ont-ils prévenu. Dans ce document, les agents et cadres du PNFH/Kongo central sollicitent

l'intervention de l'administrateur du territoire pour éviter de troubler la paix sociale dans cette partie de la province.

La vigilance tous azimuts du ministre de la Santé

Pour éviter l'implosion sociale au sein du PNFH/Kongo central dans le territoire de Muanda, ainsi que les conséquences que cette situation peut créer pour toute la République, ces agents appellent à une attention particulière du ministre chargé de la Santé publique sur certains actes

posés par le secrétaire général de ce secteur, le Dr Sylvain Yuma Ramazani, dont la biographie retrace un parcours qui l'a conduit à la tête du Programme national de transfusion sanguine de 2006 à 2016, avant de devenir directeur de cabinet au ministère de la Santé publique de 2016 à 2018

Docteur en médecine, chirurgie et accouchement de l'Université de Kinshasa (Unikin) de 1998, il a obtenu un diplôme d'études spécialisées en immuno-hématologie et transfusion de l'Université de Liège en Belgique en 2005, avant de décrocher, trois ans plus tard, un master en santé publique à l'Unikin. Ce secrétaire général a, par contre, un protégé, le Dr Félix Mbadu Mbadu, dont le parcours n'indiquerait même pas un numéro du Conseil national de l'Ordre des médecins de la République démocratique du Congo. Et, celui-ci userait du trafic d'influence avec le nom de ce secrétaire général pour intimider tous ceux qui seraient contre lui. Et pour l'opinion, le comportement du secrétaire général à la Santé publique en sa faveur, malgré tous ces rapports qui militent en sa défaveur, confirme qu'il bé-

néficie de la protection et de la bénédiction du patron de l'administration de ce ministère dans tout ce qu'il entreprend.

La chasse à la sorcière

Au niveau du poste du PNFH à Muanda, des sources indiquent que celui qui s'opposerait à la clique du directeur Mbadu est pourchassé comme un mal propre. Il recevrait des brimades et autres menaces qui le feraient rentrer dans sa coquille. Mais, selon ces informations, l'éruption du volcan n'est plus pour longtemps et tous ceux qui estiment être proches du directeur Mbadu mettent mal à l'aise tous ceux qui s'obstineraient à réclamer leurs droits.

En entendant, ceux qui se disent par l'action combinée du secrétaire général et de son protégé pensent saisir les instances supérieures au niveau de la province, du secteur de la santé et du pays pour rentrer dans leurs droits et mettre hors d'état de nuire ce directeur dont les actions menacent non seulement le fonctionnement de ce service mais également la vie de toute la nation congolaise.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

RIPOSTE À LA POLIOMYÉLITE

L'approche carton rouge, les jeunes U-report, des initiatives encourageantes

Depuis 2021, la province de la Tshopo est touchée par la poliomyélite dans cinq zones de santé. Face à cette épidémie, la province avec l'appui de ses partenaires, notamment l'Unicef, a mis en place une batterie de stratégies innovantes pour barrer la route à la propagation de cette maladie invalidante de l'enfance.



Carton rouge contre la polio (ph.Net)

A en croire le médecin chef d'Antenne du PEV/Kisangani, Dr Bom's Bonyoma, il n'existe pas de traitement curatif contre la poliomyélite. « Il existe néanmoins un traitement préventif, c'est la vaccination », a-t-il déclaré au cours d'un entretien avec une équipe de journalistes venus de Kinshasa pour documenter les efforts de la lutte contre la poliomyélite à Kisangani dans la province de la Tshopo. Dans le souci d'atteindre tous les enfants lors de la vaccination de routine et des campagnes de vaccination, plusieurs innovations sont mises à contribution. Parmi lesquelles l'approche carton rouge et la présence des jeunes U-report.

A en croire Dr Bom's Bonyoma, l'approche carton rouge veut tout simplement montrer la gravité de la maladie pour lancer un appel à tout le monde de soutenir tous les efforts visant à stopper la propagation de cette épidémie dans

la province de la Tshopo. « Grâce à l'approche carton rouge et les jeunes U-report, des stratégies mises en œuvre en partenariat avec l'Unicef, nous continuons de sensibiliser la communauté pour montrer le danger de cette maladie. Notre vision est qu'à l'horizon 2030 que nous puissions éradiquer cette maladie. En montrant le carton rouge, on montre le danger que représente la poliomyélite dans la communauté. Ce sont des innovations que nous mettons en place pour faciliter les messages en faveur de l'éradication de la polio dans notre province », a expliqué le chef d'Antenne PEV/Kisangani.

En sus de l'approche carton rouge, les jeunes U-report sont plus actifs dans la sensibilisation porte à porte des ménages. Leur apport reste fort apprécié par la communauté. Lors des campagnes de vaccination, ces jeunes sont déployés sur le terrain pour

notamment démontrer l'importance de la vaccination, briser de fausses croyances contre la vaccination, référer si possible les enfants dans les centres de vaccination... « Sur le terrain, nous faisons du porte à porte pour sensibiliser les parents, les tuteurs, les personnes âgées de quinze ans révolus à faire vacciner les enfants. Nous partons dans les églises, marchés et parfois dans les gares routières. Nous invitons les parents à changer les mentalités ou encore à les amener à ne plus croire à tout ce qu'ils avaient appris faussement sur la maladie », a souligné Diogène Wandjo, vice-coordonnateur provincial de la communauté U-report à Kisangani.

Dénonçant plusieurs croyances erronées qui tentent à amener les parents à refuser la vaccination, Diogène a reconnu que la communauté est plus réceptive à leurs messages, ce qui leur permet de continuer à œuvrer en faveur de la vaccination contre la poliomyélite. « Ce qui nous a beaucoup plus marqué est que la communauté est beaucoup plus réceptive face à nos messages et nous avons constaté que la majorité de personnes que nous sensibilisons sont positives pour faire vacciner leurs enfants. Nos messages sont vraiment reçus et bien intégrés par la communauté. Ce qui est encourageant », a-t-il souligné.

Accroissement du nombre des jeunes U-report

A en croire Diogène, le nombre des jeunes U-report s'accroît du jour au jour. Ils sont estimés, a-t-il indiqué, à mille jeunes pour la seule ville de Kisangani. Les plus actifs sont à quatre cents jeunes. Avant de se déployer sur le ter-



Diogène Wandjo, vice-coordonnateur provincial de la communauté U-report à Kisangani

rain, ces jeunes s'organisent par commune en se répartissant en six groupes. « Nous nous organisons par commune. La ville de Kisangani comprend six communes. Chaque commune a une communauté U-report. Chaque commune s'organise après le briefing pour faire le terrain. Ils peuvent se décider de faire du porte à porte, partir dans les marchés, les entreprises, bref là où on peut trouver les parents ou les tuteurs », a fait savoir Diogène qui a reconnu que beaucoup de jeunes manifestent le désir de se joindre à la communauté U-report pour apporter un changement positif au sein de la population. « Ce que nous avons apporté de nouveau dans la lutte, c'est notre force de la jeunesse, parce qu'à l'époque, on ne s'attendait pas à ce que les jeunes puissent

se mettre au service de leur communauté de manière bénévole. Plusieurs personnes sont intéressées aujourd'hui à notre travail, raison pour laquelle plusieurs jeunes veulent se joindre à nous, car notre philosophie est celle d'apporter un changement positif dans toute la communauté dans tous les secteurs qui peuvent concerner la santé, éducation, la nutrition... »

, a-t-il conclu. Toutes ces innovations à l'instar de la vaccination dans les écoles, dans les camps militaires visent un seul objectif celui d'atteindre plus d'enfants possible afin de réduire le nombre d'enfants zéro dose pour permettre à la RDC en général et à la province de la Tshopo en particulier d'être libéré définitivement de la polio.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO







L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les mangouiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

RIPOSTE À LA POLIOMYÉLITE

Une campagne de vaccination prévue du 16 au 18 novembre

En prévision de l'activité qui cible vingt-quatre millions quatre cent soixante-six enfants de moins de 5 ans à travers toute l'étendue du territoire national, le Programme élargi de vaccination (PEV), en partenariat avec l'Unicef, a organisé le week-end dernier au siège dudit programme spécialisé du ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, une séance de briefing à l'intention des professionnels des médias membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant.

Un appel à la sensibilisation de la communauté à soutenir la campagne de vaccination des enfants contre la poliomyélite a été lancé aux journalistes. Ces derniers, à travers leurs productions, devraient démontrer l'importance et les avantages de la vaccination. «Nous attendons de la presse, à travers tous les canaux, la sensibilisation auprès des communautés pour faire passer le message lié à la campagne de vaccination contre la poliomyélite, prévue du 16 au 18 novembre 2023 dans toutes les vingt-six provinces à travers cinq cent dix-neuf zones de santé, avec une cible estimée à plus de vingt quatre millions d'enfants de moins de cinq ans», a souligné le Dr Fabrice Mawa Kakese chargé des activités supplémentaires au sein du comité des opérations d'urgence polio.

Tout en invitant les parents à faire vacciner les enfants lors du passage des équipes des vaccinateurs, le Dr Fabrice Mawa les a aussi encoura-

gés à respecter le calendrier vaccinal en vigueur dans le pays pour que les enfants reçoivent tous les vaccins afin qu'ils soient protégés contre plusieurs maladies dont la poliomyélite, la rougeole, la pneumonie, la fièvre Jaune, etc.

Quant à la qualité du vaccin à administrer aux enfants, le Dr Fabrice Mawa a rassuré les parents en ces termes: "Il y a un dispositif suivi de près pour la qualité de ces vaccins qui sont donnés, pas seulement en RDC, mais à des milliers d'enfants à travers le monde en vue d'éradiquer la polio et d'avoir zéro cas. Sur chaque vaccin, il y a un dispositif que nous appelons pastille de contrôle du vaccin qui monitorise si le vaccin garde encore sa qualité ou pas et les vaccinateurs sont tous bien formés pour savoir si la qualité du vaccin est bonne ou mauvaise..."

En dépit de toutes les stratégies mises en place pour vacciner tous les enfants, il y a toujours un nombre d'enfants



Une vue des journalistes à la journée d'information

non vaccinés. Selon Zénabou Simpore, spécialiste de la communication pour le changement social et comportemental à l'Unicef, plusieurs raisons de non-vaccination des enfants sont à expliquer. Il s'agit notamment de l'absence des enfants ciblés durant le déroulement des campagnes, le refus, les ménages non visités, les enfants endormis, etc.

Pour elle, l'idéal est de réduire par la sensibilisation les refus de 20% à 2%, en vue de faire adhérer tout le monde à la vaccination contre cette maladie contagieuse. Prenant la parole à son tour, Obed Muhindo Waskundi, consultant en communication pour le changement de comportement à l'Unicef, a insisté sur l'écoute sociale en ligne. Il a appelé

les journalistes à la prudence à travers les contenus des informations qui doivent être vrais, vérifiés et crédibles. Notons que la République démocratique du Congo fait face à des flambées épidémiques de poliovirus variant de type 2 et 1 observées depuis 2017. Mille vingt enfants sont paralysés à cause du poliovirus.

Blandine Lusimana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



CHINE

Ningxia, le modèle de la réduction de la pauvreté

La région du Ningxia avec sa capitale Yuchuan est l'une parmi les cinq provinces autonomes de la République populaire de Chine qui constitue un modèle et un exemple parlant de la lutte contre la pauvreté impulsée par le président Xi Jinping depuis 1997, à l'époque un des membres influents du parti communiste chinois (PCC) animé par le défi de développement et de la modernisation du pays dans toute sa globalité.

Située dans la boucle du fleuve jaune, à plus de 2000 mètres d'altitude, cette région autonome du Ningxia faisait partie, il y a 20 ans, des bourgades de la Chine. Elle a connu un développement fulgurant les sept dernières années avec des avancées considérables axées sur le bien-être de la communauté, en vue de la sortir de l'extrême pauvreté qui caractérisait les habitants de cette entité administrative, la plus petite de la Chine après Hainan.

Faisant partie aujourd'hui des fleurons des zones industrielles de la Chine, Ningxia qui comptait près de 8 millions d'habitants en 2020 doit son émergence grâce à une politique de revitalisation rurale prônée par l'administration centrale qui place le peuple en avant de la gouvernance publique.

Pour marquer les réalisations de la Chine en matière de réduction de la pauvreté et honorer ses combattants modèles contre la pauvreté, le président Xi Jinping déclarait, le 25 février 2021, lors d'un grand rassemblement : « La victoire dans la bataille contre la pauvreté est complète et la Chine a achevé la tâche difficile d'éliminer l'extrême pauvreté ». En effet, le partage du bien, du beau et du vivre en harmonie reste l'une des valeurs partagées par les dirigeants chinois qui n'entendent laisser aucune province pour compte. Cette

conception de rendre autonomes certaines provinces a ainsi permis des investissements colossaux pour Ningxia considérée aujourd'hui comme un modèle réussi de développement économique et social.

La pratique chinoise de réduction de la pauvreté a prouvé aux yeux du monde que le dénuement n'est pas prédestinée, ni invincible parce qu'en la matière le courage, la vision, le sens des responsabilités et l'empressement à relever les défis sont les plus essentiels.

Un développement industriel accéléré dans divers domaines

En quelques décennies, cette province s'est dotée des infrastructures à l'origine de sa métamorphose avec à la clé plusieurs industries qui rivalisent avec celles du monde. Le cas de l'industrie charbonnière du groupe énergétique de Chine basée à Lingwu, de la société de nouveaux matériaux Baichuan spécialisée dans la production des piles au lithium et des pro-



L'industrie charbonnière de Ning Dong



Le centre de commerce électronique en ligne de Minning/DR

duits pour la réutilisation des piles et batteries de téléphone usagées mais aussi de la base énergétique et chimique de la commune de Ning Dong qui produit 600 tonnes par an de méthanol en sont les témoignages pour tout visiteurs.

Réformes en profondeur des zones rurales

Province hautement agricole, Ningxia compte en son sein plusieurs sociétés développant des cultures différentes. Il s'agit notamment de l'industrie agricole de production de tomates automatisées qui dispose des plus grandes serres intelligentes semi-fermées d'Asie ; des entreprises viticoles de Xixia qui affichent une grande ambition, à savoir produire des vins de qualité au diapason des ceux de la ville de Bordeaux de France que la vinicole titille déjà avec ambi-

tion de devenir le meilleur en la matière.

Dans cette province, tout comme dans d'autres de la Chine, l'intégration de la gestion coopérative a fortement suscité l'enthousiasme des agriculteurs à développer les entreprises rurales afin d'augmenter les revenus globaux des paysans, notamment des femmes en vue de leur autonomisation. Cette vision a contribué à la transformation du jadis marché local en atelier He Mei du commerce électronique de la commune de Minning chargé de vendre en ligne tous les produits agricoles issus de la province de Ningxia et même ceux des provinces voisines comme le Fushuan.

Les médias vitrines de la lutte contre la pauvreté

Au plan médiatique, Ningxia n'est pas restée en marge de l'évolution technologique dans le domaine de la presse. La province possède une plateforme des médias intégrés « Yello River Cloud » et une télévision qui est la voie du développement de l'intégration des médias traditionnels.

Son quotidien datant de la fondation de la Chine, en 1949, célébrera l'année prochaine ses 70 ans de sa création. Au fil des années, son influence et sa notoriété grandissante l'ont transformé en groupe d'édition et de presse du Yello River (fleuve jaune). Intégré dans une plateforme des médias en ligne composée de groupes des médias et des journaux, ce quotidien spécialisé sur les informations de la province accompagne les communautés rurales dans la marche vers le développement économique pour leur bien-être social.

Guy-Gervais Kitina



Les serres de production de tomates de la société agricole de Yinchuan/Adiac

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



DÉPARTEMENT DU POOL

Les groupes vulnérables partie intégrante du projet Proclimat

Le projet Proclimat axé sur les questions environnementales et les changements climatiques va intégrer, dans l'une de ses cinq composantes, le volet assistance communautaire, en partenariat avec le Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants.

Reçu en audience le 13 novembre par le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, le chargé du projet, David Maleki, à la tête d'une délégation, a précisé l'intérêt d'étendre Proclimat à d'autres secteurs que celui de la protection de l'environnement. « Ce projet s'intéresse certes beaucoup plus aux questions de l'environnement et des changements climatiques, mais il est multisectoriel et concerne différents ministères, notamment de l'Agriculture, de l'Economie forestière, de l'Environnement, mais a aussi un lien avec le Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants dans son volet assistance communautaire et appui aux activités économiques génératrices de revenus », a-t-il indiqué à l'issue de l'audience. Financé à hauteur de 72 millions de dollars par la Banque mondiale, ce projet issu de la réussite du Projet d'appui aux moyens de subsistance durable (PASD) est placé sous la tutelle du ministère du Plan avec le soutien d'autres partenaires. Il se fixe pour objectif de faire face aux défis de la diversification économique et du dévelop-



L'audience entre la délégation de Proclimat avec le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants/Adiac

pement communautaire dans certaines zones du nord, du centre et du sud du pays. Concernant le département du Pool, il se focalise beaucoup plus sur les ex-combattants, question d'appuyer leurs activités économiques génératrices de revenus, principalement dans le secteur de l'agricultu-

re. « Dans le cadre de la collaboration entre les secteurs de l'agriculture, de l'environnement social, du côté de la Banque mondiale, il est très important pour nous d'avoir une approche inclusive en prenant en compte les besoins des groupes vulnérables, particulièrement

dans le département du Pool avec les ex-combattants car il est très important de les intégrer dans le processus du développement local et de leur vie quotidienne, à travers des financements des micro-projets dans le domaine de l'agriculture », a précisé David Maleki.

Mis en vigueur le 23 octobre dernier avec la signature des accords et des appuis financiers, Proclimat s'exécutera pour une période de cinq ans (2023-2028), notamment dans les différentes zones d'actions. Il s'agit des zones Likouala-Sangha, Cuvette-Cuvette Ouest, Plateaux-Pool et le Kouilou. En attendant le démarrage effectif des activités proprement dites, les gestionnaires du projet travaillent actuellement sur l'identification des bénéficiaires et bientôt avec le recrutement du personnel-clé. « Actuellement, nous avons commencé avec certaines études déjà sur les attentes des bénéficiaires et le travail de consultation avec les communautés pour cerner leurs besoins », a déclaré le chargé du projet. En vue de son exécution complète et en lien avec le plan de résilience alimentaire initié par le gouvernement, dans le cadre de la crise alimentaire, le projet Proclimat a bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions de dollars. Ces activités phares sont l'agroforesterie, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique dans les zones protégées.

Guy-Gervais Kitina

NUMÉRIQUE

Des acteurs judiciaires outillés en Intelligence artificielle et cyber sécurité

Durant cinq jours, quatre-vingts acteurs du secteur judiciaire, notamment des magistrats, avocats et huissiers de justice, ont été formés sur la cyber sécurité, l'Etat de droit et l'intelligence artificielle (IA). A l'issue de cette formation, un réseau des magistrats congolais en intelligence artificielle et cyber sécurité (Rmciac) a été créé.

Le Rmciac permettra aux acteurs bénéficiaires de cette formation de pérenniser leurs échanges et bénéficier d'autres formations complémentaires. En effet, l'objectif visé par cet encadrement a été de renforcer les capacités des apprenants dans l'utilisation des outils de l'IA, connaître leur fonctionnement et leurs impacts dans le système public judiciaire. Il s'agissait également d'arrimer le système judiciaire national au numérique, afin de le rendre plus efficace, moderne et efficient. Selon Chancel Dolce Franck Mayinguidi Diamesso, l'un des bénéficiaires, cette formation a été un succès. « Nous avons appris à travers l'IA comment faire l'agencement entre la cyber sécurité et l'Etat de droit pour éviter

qu'il y ait une forme de marginalisation des droits. L'IA est une technologie émergente et une nouvelle pratique que l'on veut bien intégrer dans notre pratique judiciaire. Cette nouvelle connaissance acquise nous permettra de mieux apprécier la quintessence des infractions et de tout ce qu'il y a à faire par rapport à ce domaine »

Clôture des travaux, le directeur du cabinet du ministre en charge du numérique, Jean Marie Nianga, a signifié que l'intelligence artificielle et la cyber sécurité objet de cette rencontre ne sont pas des sciences ordinaires. Leurs spécificités, dit-il reposent sur certaines valeurs et normes cardinales, dont le professionnalisme et la compétence



Une participante recevant son certificat de fin de formation/Adiac

constituent la clé de voûte. « En effet, je ne doute point que vous ayez reçu des connaissances théoriques et pratiques qui vont renforcer vos capacités ... Je suis persuadé que vous ferez bon usage des connaissances mises à votre disposition. Ce

sont des rudiments solides dont l'appropriation vous permettra, à n'en point douter, de vous ériger ambassadeurs en intelligence artificielle et de la cyber sécurité dans vos différents départements », a-t-il affirmé.

Et d'ajouter : « Votre par-

ticipation à cette séance d'apprentissage témoigne à suffisance de l'intérêt grandissant que vous accordez à cette technologie émergente, dont l'objectif principal est d'être bénéfique à la modernisation de nos administrations ».

Gloria Imelda Lossele



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des formations au profit des conducteurs des taxis-motos

Le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB) et le Conseil consultatif de la jeunesse par l'entremise de la Société africaine de recouvrement (SAR) lance une formation sur le code de la route à l'endroit des conducteurs des taxis-motos. L'initiative vise à réduire les risques des accidents de la circulation sur la voie publique.

Au total cinq mille conducteurs sont concernés par cette formation qui débutera le 1er décembre prochain sur le thème « La formation des conducteurs des taxis-motos, gage d'une sécurité routière ». Cette formation a pour objectif phare de former ces derniers au respect du code de la route en vue de réduire et minimiser les risques d'accidents occasionnés par les tenants de cette activité.

Entièrement financée par le Fonea et la CCIAMB, elle sera totalement gratuite pour les bénéficiaires. Pour ce qui est des inscriptions, elles sont assurées par la SAR et ouvertes depuis plus de deux semaines. « Nous allons pendant une certaine période former au fur et à mesure des conducteurs de taxis par panier de 1000. Et nous aurons des thèmes comme le code de la route, les situations dangereuses et les négociations de virage... 95% de la forma-



tion sera basée sur la partie théorique et 15% sur la partie pratique », a expliqué Loïc Ngonno, formateur.

Selon le directeur général du Fonea, Patrick Ntsibat, le phénomène des taxis-motos considéré

comme problème hier peut être transformé en opportunité aujourd'hui. D'après lui, cette filière constitue à l'échelle nationale un foyer de 7000 emplois directs générant plus de 46 milliards de FCFA l'année. « J'invite le col-

lectif des taxis-motos à encourager ses membres à s'inscrire massivement à la formation qui leur est réservée et que par anticipation les apprenants fassent preuve de détermination et d'assiduité durant cette

Les participants/Adiac

formation », a-t-il lancé.

De son côté, le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Prince Michrist Kaba Mboko, a signifié qu'il est en effet plus qu'important de légiférer ce secteur. Il est aussi indispensable d'organiser des formations à l'endroit des animateurs de ce secteur. « Nous constatons tous la méconnaissance du code de la route par ces derniers, ce qui est la cause de nombreux accidents, quelquefois très graves. À cet effet, nous devons former les conducteurs des taxis-motos et les aider à obéir aux conditions pour bénéficier des assurances, car il est inconcevable que ce secteur ne bénéficie pas du droit à la sécurité », a-t-il déclaré.

Lassina Ouattara, directeur de la SAR, a pour sa part invité les conducteurs de taxis-motos à s'inscrire afin de se faire former gratuitement.

Gloria Imelda Lossele

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les agences de régulation initiées au « Sandbox »

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a ouvert, le 13 novembre à Brazzaville, un atelier de formation novateur sur « L'environnement réglementaire de type bac à sable ou sandbox » destiné aux directions générales des agences nationales de régulation et aux membres de l'Artac.

L'atelier qui s'est ouvert est une opportunité pour les directions générales des agences nationales de régulation et de réglementation de nouvelles technologies et des membres des Assemblées des régulateurs des télécommunications d'Afrique centrale (Artac) de tester de nouvelles technologies, idées ou politiques sans risque pour l'ensemble du système de régulation et de réglementation. En effet, un environnement sandbox est un environnement isolé et sécurisé qui agit comme une réplique de l'environnement d'exploitation de l'utilisateur afin d'exécuter, de valider et de visualiser le code sans impact sur la plateforme ou le système où il est exécuté.

Dans son mot de circonstance, le représentant du directeur général de Smart Africa, Wilton Tsibo, a fait savoir que dans un monde marqué par une transformation numérique rapide, les cadres réglementaires doivent évoluer en parallèle. D'après lui, les bacs à sable offrent de multiples avantages : ils stimulent l'innovation, encouragent une concurrence saine et permettent une adaptation rapide aux évolutions du secteur technologique dynamique. Ils favorisent également la collaboration intersectorielle, brisant les cloisonnements et créant un écosystème où les idées peuvent prospérer. Ils permettent également d'explorer des idées in-



novantes qui pourraient ne pas se conformer entièrement aux cadres juridiques et réglementaires actuels.

« Aujourd'hui, nous entamons un projet novateur visant à transformer notre approche réglementaire des technologies et services numériques. Nous lançons notre programme de formation sur l'environnement favorable à l'instauration d'un bac à sable réglementaire, crucial pour stimuler l'innovation, réduire les délais de mise sur le marché et étendre la connectivité à la population encore inexplorée par la technologie moderne », a-t-il déclaré.

Dans le même sillage, Olivier Nana Nzepa, expert facilitateur de l'atelier, a souligné qu'il faut que les régula-

teurs soient outillés pour pouvoir soit rattraper très rapidement les innovations qui leur échappent, soit anticiper les innovations. « Le bac à sable se situe soit en amont d'une application qu'on veut lancer sur le marché, soit en aval des applications qui existent et qui peuvent affecter nos modes de fonctionnement ou la sécurité du pays », a-t-il appuyé.

Pour sa part, le ministre Léon Juste Ibombo espère qu'à l'issue de cette formation de deux jours, les apprenants seront à mesure de comprendre le concept de la « réglementation sandbox », y compris son objectif et son fonctionnement ; connaître les avantages que les bacs à sable réglementaires offrent aux administrations

; comprendre comment ils sont utilisés dans le monde; apprendre à naviguer dans l'environnement réglementaire de l'innovation financière et enfin étudier les problèmes, les pièges, les questions et les solutions dans la création, l'adoption et l'utilisation des environnements de bacs à sable réglementaires.

« Voici donc l'occasion d'une fertilité numérique qui devrait donner à nos administrations de solides outils procéduraux, jurisprudentiels et doctrinaux. Il vous appartient d'accorder à cette formation un intérêt particulier pour une meilleure appropriation des contenus pédagogiques à vous délivrés. Avec l'espoir que vous donnerez le meilleur de vous-mêmes pour

Le ministre Léon Juste Ibombo entouré des participants/DR faire de cette session une réussite », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo.

Notons que cette formation qui durera deux jours regroupe des participants venus du Gabon, du Cameroun et de la République démocratique du Congo. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième programme dénommé « Caria skills » du Centre africain de recherche en intelligence artificielle et est initiée par le ministère en charge des Postes en partenariat avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, l'Alliance Smart Africa et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

G.I.L.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°132 BEAC/SG-DPMG-SRO Ser 2023 en vue de l'expertise technique de l'immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour le Gabon à Libreville

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet spécialisé en vue de l'expertise technique de son immeuble à Libreville - République Gabonaise. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 C/MAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Tél : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
Fax : (+237) 222 23 33 29
E-mail : cgam.scs@beac.int

La visite du site obligatoire se tiendra le mercredi 15 novembre 2023.

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 30 novembre 2023 à 13 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques le jeudi 30 novembre 2023 à 14 heures, les plis financiers le vendredi 08 décembre 2023 à 11 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture.

Yaoundé, le 14 NOV 2023
Le Chef de Département,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection internationale ouverte n°126/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2023 pour la mise en place d'une solution de sécurité complémentaire checkpoint

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions initialement prévues le mercredi 08 novembre 2023 à 12 heures sont reportées au jeudi 16 novembre 2023 à 12 heures.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le jeudi 16 novembre 2023 à 13 heures.

Les offres devront rester valables jusqu'au vendredi 22 mars 2024.

Yaoundé, le 14 NOV 2023
Le Chef de Département,



[Signature]

Ministère du contrôle d'État de la qualité
du service public et de la lutte contre les antivauteurs
Autorité de régulation des marchés publics
Conseil de régulation
Direction générale
Direction de la réglementation et des affaires juridiques

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUÉ

La direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance de nouveau les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures conformément au décret n°2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,5% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cel-

lules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrages qu'à compter du **1^{er} janvier 2024**, les marchés publics passés hors cadre réglementaire en vigueur seront frappés d'irrégularité.

La direction générale de l'ARMP compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le 23 octobre 2023

La Directrice générale
[Signature]
La Directrice Générale ILOKI ENGAMBA.-



EGLISE NOTRE DAME DE LÉKÉTY

Lancement des préparatifs du 125^e anniversaire

Prélude à la célébration du 125^e anniversaire de l'Église catholique de Lékéty, le 10 décembre prochain, dans le département de la Cuvette-Ouest, l'association Union Saint-Joseph de Lékéty a tenu une rencontre de sensibilisation avec les ressortissants dudit département et les membres de cette assemblée chrétienne en vue de commémorer avec faste cet événement.

Créée le 29 juin 1897 par Mgr Prosper Augouard, prêtre de nationalité française, l'Église catholique de Lékéty, sous appellation « Église Notre Dame des Anges », totalisait ses 125 ans l'année dernière, en 2022. Mais, pour des raisons de calendrier national très chargé en fin d'année, cette célébration solennelle avait été reportée pour cette année, précisément le 10 décembre prochain. A cette occasion, le président de l'association Union Saint-Joseph de Lékéty, Xavier Mpougalogui, a tenu à mobiliser les Congolais en général et les ressortissants de la Cuvette-Ouest en particulier en vue de rehausser l'éclat de cet événement.

« L'occasion nous est donnée de nous impliquer à la réussite de la fête d'anniversaire qui aura lieu à Lékéty, le 10 décembre 2023. En effet, le 125^e anniversaire de l'église de Lékéty est une occasion bien indiquée de lui rendre les honneurs dus non seulement à son âge, mais aussi à son mérite d'avoir éduqué chrétiens, chrétiennes, puis élèves des écoles primaires dont certains, originaires ou adoptifs, font partie de l'élite du Congo. Aussi, la création des



paroisses de Lékana dans les Plateaux, Ewo et d'autres paroisses dans la Cuvette-Ouest, est le mérite pour Lékéty d'avoir contribué à sa manière au développement de notre pays », a fait savoir Xavier Mpougalogui.

Le président de l'association Union Saint-Joseph de Lékéty a poursuivi son propos en sollicitant vivement la contribution des fils et filles de la Cuvette-Ouest, ainsi que de toute personne de bonne volonté. « Les dons divers seront

Les participants Adiac reçus aux contacts ci-après : 06 699 11 53 ou 06 911 80 46. La paroisse Notre Dame de Lékéty reste reconnaissante envers tous ceux qui vont contribuer », a-t-il lancé.

« Récemment, nous avons célé-

bré les 70 ans du séminaire de Makoua, à plus forte raison 125 ans. Nous devons aller à Lékéty non seulement pour manifester notre affiliation avec cette assemblée, mais aussi aller à la grâce ensemble. Nous avons vu comment lors de cette célébration tous les Makoua s'étaient levés comme un seul homme. Tous, à l'exception de personne, qu'importe les divergences politiques. Ainsi donc, pour que la fête soit belle, il faut que chacun de nous mette la main à la poche », a dit l'abbé Maurice Edoula du diocèse d'Owando.

Au cours de cette cérémonie agrémentée par l'orchestre tradimoderne Alima musica, les deux intervenants ont salué la ferveur du président du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest, Pierre Nzila, décédé le 25 octobre dernier, pour son accompagnement multiforme lors de diverses manifestations dans ce département. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Prélude à cet anniversaire, une messe d'action de grâce sera organisée le 19 novembre à 10h30, en l'église Notre Dame des Victoires, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Merveille Jessica Atipo

LITTÉRATURE

Elie Parfait Koumou Ansamba publie « Mbalo et le masque Fang »

L'ouvrage « Mbalo et le masque Fang », publié aux Editions Muse, en France, a été présenté à la presse le week-end dernier à Brazzaville par son auteur, Elie Parfait Koumou Ansamba.

Le livre de 64 pages est subdivisé en onze chapitres. Il retrace l'histoire de Mbalo, un jeune Gabonais amoureux d'une dame qu'il veut prendre en mariage mais dont les parents recommandent, entre autres, la tête d'un pélican parmi les objets de la dot.

Comme cela se passe dans les coutumes africaines, Mbalo, décidé de prendre la dame en mariage, s'est lancé à la recherche des biens en nature qui lui ont été demandés par ses beaux-parents. Parmi ceux-ci, relate l'auteur, il y avait la peau de panthère et la tête d'un pélican, un oiseau sacré aux multiples vertus. Etant chasseur de renom, Mbalo a

pu obtenir la peau de la panthère sans avoir eu la tête du pélican.

Dans ses recherches, poursuit Elie Parfait Koumou Ansamba, le jeune amoureux est allé vérifier ses pièges en forêt pour espérer capturer le pélican. Lorsqu'il arrive à un endroit, il constate qu'un piège avait capturé le pélican mais malheureusement quelqu'un était passé peu avant lui et dérobé l'oiseau qui a laissé traîner une plume sur les lieux.

« A cette époque au Gabon, il y avait des masques Fangs puissants, dotés des vertus mystiques et de la capacité de régler les différends au sein de la communauté. Dans l'envie de trouver la



solution idoine, Mbalo s'y est rendu pour que lui soit révélé celui qui a volé son gibier en forêt. Son but était de chercher à récupérer ne serait-ce que la tête du pélican, objet essentiel exigé par ses beaux-parents pour marier sa femme », détaille Elie Parfait Koumou Ansamba.

Et lorsqu'il arrive dans ce village Fang, Mbalo s'est assis dans un coin, le temps d'être reçu par le dignitaire. Mais tout à coup, surgit un Blanc qui s'est mis à saccager le sanctuaire sacré au point de tuer tous ceux qui y étaient. Durant l'opération, le Blanc s'empare de la tête du pélican sur qui Mbalo comptait pour deviner celui qui a défilé son piège et volé son pélican.

Dans la jungle, Mbalo trouve la mort mais, malgré tout, son âme a continué à chercher l'endroit où l'expatrié avait emporté et caché le totem. C'est ainsi que des années après, son âme s'est retrouvée mystiquement en France, notamment à Montpellier où le fétiche volé était caché.

Dans son œuvre, l'auteur veut prouver au public que l'Afrique garde toujours ses us et coutumes qui demeurent des solutions efficaces dans la résolution des différends.

Firmin Oyé

« A cette époque au Gabon, il y avait des masques Fangs puissants, dotés des vertus mystiques et de la capacité de régler les différends au sein de la communauté. Dans l'envie de trouver la solution idoine, Mbalo s'y est rendu pour que lui soit révélé celui qui a volé son gibier en forêt. Son but était de chercher à récupérer ne serait-ce que la tête du pélican, objet essentiel exigé par ses beaux-parents pour marier sa femme »

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Deux forfaits chez les Diables rouges pour le match contre la Zambie

Les Diables rouges affronteront, le 17 novembre à Ndola, en Zambie, les Chilopololo dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Le Onze national fera le déplacement de la Zambie sans deux joueurs importants : Thievy Bifouma et Beni Makouana, tous deux blessés. Il a, par ailleurs, débuté son stage de préparation le 13 novembre avec l'arrivée à Brazzaville de six joueurs : Bryan Passi, Trey Vimalin, Christopher Ibayi, Fred Dembi, Alain Ipiélé et Julfin Ondongo qui joue désormais en Libye, puis Wolfrigon Mongondza, le gardien des Diables noirs.

Le groupe convoqué par Isaac Ngata, qui assure l'intérim en attendant la nomination d'un nouveau sélectionneur, pourrait être au complet d'ici à mardi soir. Rappelons que les Diables rouges ne disputeront plus leur match de la deuxième journée contre l'Erythrée. Cette sélection s'étant retirée des éliminatoires de la Coupe du monde.

La liste des Diables rouges Gardiens de but

Wolfrigon Mongondza (Diables noirs/Congo), Merlin Douniama (Paris FC/

France), Trey Vimalin (Fc Fleury/France).

Défenseurs

Yhoan Andzouana (DAC 1904/Slovaquie), Bryan Passi (Hapoel Tel Aviv/Israël), Christ Melick Makosso (Sochaux/France), Bradley Mazikou (Servette/Suisse), Poaty Morgan (Lausanne/Suisse) Vladis Illoy Ayet (Ural/

Russie), Julfin Ondongo (Al Moroj ly/Libye)

Milieux

Gaius Makouta (Boavista FC/Portugal), Antoine Makoumbou (Cagliari calcio/Italie), Merveil Ndockyt (HNK Gorica/Croatie), Chandrel Massanga (Hatay Spor/Turquie), Fred Dembi (Red star/France)

Les premiers joueurs ayant débuté le stage/Photo Kwamy

Attaquants

Prestige Mboundou (Ajman/Emirats arabes unis), Alain Ipiélé (Dunkerque FC/France), Gabriel Charpentier (Parma/Italie), Mons Bassoumina (Pau FC/France), Christopher Ibayi (Rouen/France) et Silvère Ganvoula (Young Boys/Suisse)

James Golden Eloué



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 12e journée, 1re division

Antoine Makoumbou, titulaire, et Cagliari s'inclinent sur le terrain de la Juventus de Turin (1-2).

Première titularisation en Série A pour Warren Bondo, qui a joué 58 minutes à la récupération lors du match nul de Monza face au Torino (1-1).

Italie, 13e journée, 2e division

Deuxième but de la saison pour Gabriel Charpentier lors de la défaite de Parme à Lecco (2-3). Entré à la 63e, alors que son équipe était réduite à dix depuis la 31e et menée au score 1-3, l'international congolais effectue un appel dans l'axe. A la réception d'un beau ballon lobé de Bernabé, l'international enchaîne un contrôle du droit et une frappe puissante (70e).

Kosovo, 14e journée, 1re division Raddy Ovouka était titulaire lors du succès de Drita sur le Fushë Kosova (1-0). Remplacé à la 81e.

Luxembourg, 12e journée, 1re division

Dudelange bat le Swift Hesperange 1-0. Titulaire, Herman Moussaki a été remplacé à la 71e.

Norvège, 30e journée, 2e division Moss prend les trois points à Kongsvinger (2-1). Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire et a joué toute la rencontre.

Pays-Bas, 12e journée, 1re division Sans Brayann Pereira (épaule), le NEC Nîmègue fait match nul 3-3 à



Deuxième but de la saison pour Gabriel Charpentier (DR)

Twente.

Portugal, 11e journée, 1re division Boavista chute à domicile face à Farense (1-3). Gaius Makouta a été sorti à la 40e, par choix tactique, alors que les visiteurs menaient 1-0.

Vizela partage les points avec Famacao (0-0). Dylan Saint-Louis est entré à la 71e.

Roumanie, 16e journée, 1re division

Le CFR Cluj arrache un point à Iasi (3-3). Titularisé à un poste de pivot

dans l'axe de l'attaque, Durel Avounou a réduit l'écart à 1-2 à la 27e, un but d'avant-centre à bout portant. A la 38e, son centre au second poteau trouve la tête de Kresic, qui remet pour Ajeti (2-2).

Encore un beau geste d'attaquant à la 41e, lorsque, servi à la limite du hors-jeu, il se met dans dans le sens du jeu d'un contrôle orienté bien senti. Mais il manque ensuite son duel face au gardien. Remplacé à la 85e, le gaucher totalise 3 buts en 9 matches cette saison. Mais sa polyvalence

ne semble pas intéresser le staff des Diables rouges. Etrange. Kablan Ngoma n'était pas dans le groupe de Botosani, tenu en échec par Voluntari (3-3).

Russie, 15e journée, 1re division Quatrième revers de rang pour Ural, défait chez le Krylya Sovetov (1-3). Vladis Emmeson Illoy-Ayyet est resté sur banc.

Après un bon début de saison, le FK Ural n'a plus remporté le moindre match depuis le 19 août (7 défaites et 3 nuls) et stagne désormais à la 12e place avec 16 points.

Slovaquie, 14e journée, 1re division

Yohan Andzouana, titulaire, et le DAC Dunajska Streda font match nul 1-1 face à Ruzomberok. Le DAC reste 6e avec 3 points de retard sur le podium.

Belgique, 14e journée, 1re division

Mark Mampassi et Courtrai s'inclinent lourdement sur le terrain de l'Union-Saint-Gilloise (0-3). Titulaire pour la 8e fois depuis son arrivée en Jupiler League, le défenseur de 20 ans est-il en contact avec le Congo ? Dans le derby de Bruges, le Cercle prend un point chez le FC Bruges (0-0). Remplacé, Senna Miangué est entré à la 79e.

Belgique, 12e journée, 2e division Le RFC Liège perd à domicile face à Lierse (2-4). Yannick Loemba a été remplacé à la 83e à 2-2.

Belgique, 12e journée, 3e division Ismaël Kanda n'était pas dans le groupe de l'Olympic Charleroi, vainqueur de Heist 3-2.

Sans Christ Goteni, non retenu, Virton fait match nul 2-2 face à La Louvière.

Bulgarie, 17e journée, 1re division Ryan Bidounga est resté sur le banc lors du revers du CSKA 1948 à Pirin (1-2).

Chypre, 11e journée, 1re division Remplaçant au coup d'envoi, Ravy Tsouka Dozi est entré à la 46e lors du revers de l'AEL Limassol sur le terrain de l'APOEL (0-1). Le score était acquis.

Ecosse, 13e journée, 1re division Toujours pas de Congolais sur la feuille de match de Livingston : Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou étaient en effet absents lors de la défaite face aux Rangers (0-2). Les deux internationaux congolais n'ont pas disputé la moindre minute en SPL.

Grèce, 11e journée, 1re division Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 70e lors du revers de Kisifia face au Panathinaïkos (0-1).

Israël, 10e journée, 1re division Le championnat reste à l'arrêt en raison des conditions sécuritaires dans le pays. Pas de football, pour l'instant, pour Mavis Tchibota, Bryan Passi et Fernand Mayembo. Rappelons toutefois que le Bryan Passi est appelé en sélection cette semaine.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 16e journée, 4e division, groupe Nord

Titulaire face à son club formateur, Aurel Loubongo Mboungou offre la victoire à Oldenburg face à la réserve de Skt-Pauli (1-0). Butteur à la 33e min, il a été remplacé à la 79e. Son 4e but de la saison.

Arménie, 17e journée, 1re division
Christoffer Mafoumbi était sur le banc pour le déplacement à Pyunik. Sans lui, le FC Noah s'incline 1-3.

Croatie, 15e journée, 1re division
Merveil Ndockyt, remplacé à la 85e min, et Gorica prennent un point à Korpinvica (0-0).

Géorgie, 33e journée, 1re division
Troisième succès de rang pour Dila Gori, vainqueur à Samtredia (2-1), avec Romaric Etou titulaire. A trois journées de la fin, Dila Gori est 4e à un point du podium.

Italie, 12e journée, 1re division
Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors du revers du Hellas Vérone chez le Genoa (0-1).

Roumanie, 16e journée, 1re division

Recruté le 8 novembre par le Rapid Bucarest, Juvhel Tsoumou est entré à la 58e min lors du déplacement à Seps. Floqué du numéro 13, Tsoumou a failli ouvrir le score à la 78e min d'un retourné acrobatique...qui échoue sur le haut de la barre transversale.

Sans club depuis le 15 juillet et son départ du Vietnam, où il avait inscrit trois buts en deux matches, l'ancien joueur d'Hermannstadt et du Steaua Bucarest retrouve un championnat qu'il connaît déjà bien (onze buts, dont dix avec Hermannstadt en quarante-six matches).

Ligue 2, 14e journée

Feu d'artifice offensif entre Pau et Angers (4-4). Titulaire à gauche, Mons Bassouamina a allumé la première mèche dès la 2e minute en reprenant à bout portant un centre de Saivet.

De nouveau dangereux à la 14e minute (tir dévié en corner), il gâche un bon ballon de Boutaïb à la 26e.

A la 56e, il commet une faute sur Valery dans sa surface, sanctionné d'une penalty (2-3 pour le SCO). Mais l'attaquant congolais se « ratrape » à la 63e minute: servi dans la profondeur, il centre du gauche pour Sylla qui remet les deux équipes dos-à-dos (3-3).

Remplacé à la 81e minute, il totalise désormais cinq buts et une



Juvhel Tsoumou a failli marquer un but sublime pour son retour en Roumanie./DR

passé décisive en dix matches.

Les Palois sont 9e avec dix-neuf points.

Réduits à dix à la 42e minute, Laval chute à domicile face à Concarneau (0-3). Titulaire dans l'axe de la défense à trois, Marvin Baudry n'a pas démerité défensivement. Dans la surface adverse, il rate son duel face à Salles et manque l'occasion d'ouvrir le score (35e min).

Averti à la 90e+5 minute, le défenseur de 33 ans est un taulier du leader de Ligue 2, mais ne figure toujours pas sur la liste des Diables rouges...

Les Tango restent leaders avec 29 points et deux longueurs d'avance sur Angers.

Sans Kévin Mouanga, suspendu trois matches après son expulsion face à Laval la semaine dernière, Annecy s'incline à Bordeaux (1-3). Les Hauts-Savoyards sont 15e avec 15 points et seulement deux longueurs d'avance sur la zone rouge.

Sans Alain Ipiélé, non retenu, Dunkerque remporte le derby du Nord à Valenciennes (1-0). Les Maritimes sont 18e et relégables avec 12 points.

Albanie, 13e journée, 1re division

Scénario dramatique lors du match entre le FK Egnatia et le Partizani Tirana : l'international ghanéen Raphael Dwamena a été foudroyé par une crise cardiaque et n'a pu être ranimé. Le match, auquel participait Archange Bintsouka, a été logiquement arrêté et sera rejoué à une date ultérieure.

Allemagne, 10e journée, 1re division
Niels Nkounkou est resté sur le banc lors du probant succès de

Francfort sur le terrain de l'Union Berlin (3-0). L'ancien Stéphanois a disputé 7 matches cette saison, dont 2 comme titulaire.

Allemagne, 15e journée, 3e division

Yann Mabella est resté sur le banc lors du Waldhof Mannheim à Rot Weiss Essen (0-2).

Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Ouest
Rot Weiss Ahlen bat Wuppertaler (2-1). Exaucé Andzouana est entré à la 85e.

Angleterre, 17e journée, 3e division

Northampton Town bat Burton Albion (2-0). Sans William Hondermarck, resté sur le banc.

Autriche, 14e journée, 2e division
St-Pölten s'impose à Bregenz (3-2). Entré à la 60e, Kévin Monzalo est passeur décisif sur le 2-1 à la 64e.

Belgique, 14e journée, 1re division

Mark Mampassi et Courtrai s'inclinent lourdement sur le terrain

Le RFC Liège perd à domicile face à Lierse (2-4). Yannick Loemba a été remplacé à la 83e à 2-2.

Belgique, 12e journée, 3e division
Ismaël Kanda n'était pas dans le groupe de l'Olympic Charleroi, vainqueur de Heist 3-2.

Sans Christ Goteni, non retenu, Virton fait match nul 2-2 face à La Louvière.

Bulgarie, 17e journée, 1re division
Ryan Bidounga est resté sur le banc lors du revers du CSKA 1948 à Pirin (1-2).

Chypre, 11e journée, 1re division



Mons Bassouamina, un des hommes en forme de FC Pau, signe son 5e but de la saison./DR

Angleterre, 12e journée, 1re division

Lanterne rouge, Burnley s'incline à Arsenal (1-2). Sans Han Noah Massengo, non retenu. Après s'être relancé, la saison dernière à Auxerre, le milieu de terrain de 22 ans, peine depuis son arrivée en Premier League (1 apparition sur le banc, aucune minute de jeu).

de l'Union-Saint-Gilloise (0-3). Titulaire pour la 8e fois depuis son arrivée en Jupiler League, le défenseur de 20 ans est-il en contact avec le Congo ?

Dans le derby de Bruges, le Cercle prend un point chez le FC Bruges (0-0). Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 79e.

Belgique, 12e journée, 2e division

Remplaçant au coup d'envoi, Ravy Tsouka Dozi est entré à la 46e lors du revers de l'AEL Limassol sur le terrain de l'APOEL (0-1). Le score était acquis.

Ecosse, 13e journée, 1re division
Toujours pas de Congolais sur la feuille de match de Livingston : Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou étaient en effet absents lors de la défaite face aux Rangers (0-2). Les deux internationaux congolais n'ont pas disputé la moindre minute en SPL.

Grèce, 11e journée, 1re division
Remplaçant, Thievly Bifouma est entré à la 70e lors du revers de Kifisia face au Panathinaïkos (0-1).

Israël, 10e journée, 1re division
Le championnat reste à l'arrêt en raison des conditions sécuritaires dans le pays. Pas de football, pour l'instant, pour Mavis Tchibota, Bryan Passi et Fernand Mayembo. Rappelons toutefois que le Bryan Passi est appelé en sélection cette semaine.



Les secours interviennent, en vain, pour ranimer Raphael Dwamena sous les yeux d'Archange Bintsouka, numéro 24 rouge (DR)

Camille Delourme

Hommage du Premier ministre Anatole Collinet Makosso à Henri Lopes

Depuis le 9 novembre, et ce jusqu'au 11 novembre, une série de trois veillées s'est tenue dans une des salles des Salons Hoche à Paris. Arrivé pour la circonstance dans la capitale française le samedi dans la matinée, le Premier ministre, chef du gouvernement, a assisté dans la soirée au dernier hommage du genre.

Le 11 novembre, dans une des salles des salons de l'avenue Hoche à Paris, pour la dernière veillée, en mémoire de l'ancien Premier ministre et écrivain Henri Lopes décédé une semaine auparavant, en présence du Premier ministre, de membres de son gouvernement, d'ambassadeurs du Congo dans l'espace Schengen, de membres de la famille de l'illustre disparu, d'hommes et de femmes de lettres, de journalistes et de plusieurs membres de la société civile, l'heure était au recueillement. Dans une salle décorée de plusieurs portraits d'Henri Lopes et des hôtes vêtues de tee-shirt à l'effigie de l'homme politique avec la veuve Christine Lopes au premier plan, les témoignages se sont succédé en direct avec, en intermède, les œuvres sonores composées par l'homme de lettres, à commencer par «Les Trois Glorieuses», hymne national de la République populaire du Congo du 1er janvier 1970 jusqu'en 1991, en passant par «Hymne national des pionniers. Lève ta tête !» jusqu'à «Ata ozali», chanson parue en 1972 dans l'album «Le buche-ron» de Franklin Boukaka.



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso accompagné des membres de gouvernement lors de la dernière veillée Salons Hoche, samedi 11 novembre 2023/ Jean Bedel Bango

Les Congolais de France, par la voix d'Edwige - Laure Mombouli, ont exprimé leur reconnaissance à Henri Lopes pour avoir permis la mise en place du Réseau international des Congolais de l'extérieur (Rice). Pour l'hommage d'Anatole

Collinet Makosso à l'égard de son «devancier», les regards des participants se sont tournés vers l'écran de télévision au travers duquel ils ont écouté ses propos. Dans les grandes lignes, la Nation congolaise et le monde de la culture demeurent à jamais re-

connaissants à l'égard d'Henri Lopes pour l'œuvre accomplie par ce « grand intellectuel à l'humanisme éprouvé... Un des grands éclaireurs de la vie politique du Congo ». « Henri Lopes est parti mais son œuvre reste avec nous », a confié le Premier ministre,

se rappelant au préalable de sa dernière rencontre dans le jardin de l'Unesco où il était heureux de lancer la onzième édition du Fespam à l'international en compagnie de l'homme de la culture, l'amoureux de la musique, de la rumba.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

Brazzaville et Windhoek engagées dans les projets communs

En séjour au Congo, une délégation de la mairie de Windhoek (Namibie), conduite par le maire de ladite ville, Joseph Uapingene, a eu le 10 novembre une séance de travail avec le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

Les hôtes du député-maire sont venus donner un nouvel élan à la coopération entre Windhoek et Brazzaville liées par le passé par un accord dont les termes n'avaient pas été correctement traduits en actes concrets. Répondant aux questions des journalistes, Joseph Uapingene a déclaré que son pays a des liens historiques avec le Congo. Les émissions de la voix de la Swapo, diffusées depuis Brazzaville, avaient un impact positif dans le processus de l'accession de la Namibie à l'indépendance.



Les deux délégations lors de la séance de travail/Adiac

Abordant les domaines dans lesquels les deux villes vont axer leur coopération, le maire de Windhoek a indiqué qu'il va s'agir de l'aménage-

ment des quartiers précaires et des échanges culturels. Il a ainsi sollicité l'accompagnement des pouvoirs politiques des deux Etats pour la

réalisation de ces projets communs.

Joseph Uapingene garde une belle image du Congo, en général, et de Brazzaville, en particu-

lier. « Lorsque nos compatriotes sont revenus de l'exil au Congo, ils nous ont donné le goût de la musique congolaise, parce qu'ils en dansaient à cœur joie. Nous suivions ainsi leurs pas. Aujourd'hui, nous souhaitons que les Africains mettent en avant leur musique pour la promotion de notre culture », a-t-il conclu.

Notons que ce 11 novembre, les deux délégations vont signer de nouveaux accords dans des domaines variés.

Roger Ngombé